

naissait jusque-là et resta sans rivale jusqu'à la grande exposition d'Hyde Park, que le prince Albert organisa et inaugura en 1851 et pour laquelle Paxton construisit un temple si bien approprié.

La foule, pendant les dix-huit jours que dura le bazar, fut considérable et ne diminua pas. Du matin au soir, un courant continu de visiteurs remplissait toutes les avenues. La somme totale recueillie fut de 625 000 francs, et il resta assez de marchandises invendues pour alimenter un nouveau bazar, qui se tint pendant l'automne à Manchester. La scène qui s'offrait au spectateur des galeries était pleine d'éclat et d'animation. La profusion des produits divers du travail de l'homme, la foule ondoyante des visiteurs, les splendides décorations scéniques, les lumières, le mouvement, la musique, le bourdonnement assourdi des voix, les réflexions que suggéraient l'origine et le but de ce spectacle, tout se réunissait pour remplir l'esprit des spectateurs d'émotions variées et agréables.

Le double but visé par la Ligue était atteint. Non seulement ses fonds avaient grossi dans une large mesure, mais le nombre de ses adhérents s'était également accru. Chaque acheteur du bazar, n'eût-il acquis qu'une bagatelle, avait par là donné son appui à la Ligue et à ses principes. Il s'était, par le fait, identifié avec sa carrière et avait pris un intérêt à son succès. Il suivrait désormais ses efforts avec sympathie et participerait finalement à son triomphe. Ce ne fut pas les visiteurs seuls que cette vaste exposition, œuvre collective de milliers de collaborateurs, frappa d'admiration et d'étonnement. Il n'y eut pas un journal, pas une publication périodique de la métropole ou de la province qui ne fût rempli de ce sujet, devenu le thème de toutes les conversations dans le pays. Une idée heureuse avait été mise en œuvre avec énergie et habileté, et le succès était complet.

Lord John Russell présenta le 26 mai une série de résolutions concernant la condition des classes ouvrières et appuya sa motion d'un discours fort remarquable. Nous citerons la seconde et la troisième des huit résolutions qu'il proposa, comme ayant trait plus spécialement au présent ouvrage. Elles étaient ainsi conçues :

“ Les lois qui imposent des droits, ordinairement appelés protecteurs, tendent à diminuer l'effet utile du travail, à restreindre le libre échange des commodités et à frapper le peuple d'un impôt non nécessaires.—La loi céréale actuelle tend à ralentir le progrès de l'agriculture, amène l'incertitude dans toutes les spéculations agricoles et promet aux propriétaires et aux occupants du sol des avantages spéciaux qu'elle ne peut leur apporter.”

Ces paroles équivalent, comme on le voit, à une adhésion complète aux principes du libre échange, et le raisonnement auquel recourait lord John Russell pour amener la Chambre à s'associer à cette déclaration dénotait les progrès rapides qu'il avait faits, depuis que son parti s'était trouvé dans l'opposition, vers les doctrines de la Ligue. En faisant allusion à la politique de restriction et de monopole ou, comme on l'appelait quelquefois, la politique de protection de l'industrie nationale, il proclama la nécessité

“ de renverser complètement ce système erroné.” Il s'était convaincu “ que la politique de restriction était nuisible, qu'elle favorisait une classe aux dépens d'une autre et qu'elle frappait les classes ouvrières plus que toute autre.” Il soutint que les intérêts agricoles ne tiraient aucun bénéfice de la loi céréale actuelle, “ puisqu'on voyait aujourd'hui que, avec une protection de 40 pour 100 sur la nourriture ordinaire du peuple, ils se trouvaient encore dans une situation difficile et désastreuse.” Il n'alla pas, il est vrai, jusqu'à conseiller l'abolition complète de tout droit sur les céréales, mais il déclara qu'il ne renouvellerait pas sa proposition d'un droit de 10 francs, et c'est d'un ton si faible, si hésitant, qu'il fut douteux pour personne qu'à la moindre pression il s'empreserait d'adhérer à la mesure radicale du retrait complet.

Sir James Graham et sir R. Peel combattirent la motion sur le terrain général et sans exprimer de dissentiment touchant la politique commerciale préconisée par l'auteur de la motion. Bien plus, faisant allusion à une affirmation de sir John Tyrrell, que le gouvernement avait trahi la confiance des intérêts agricoles, sir Robert Peel déclara sans détour qu'il ignorait si sir John Tyrrell était autorisé à parler comme organe de ces intérêts, mais qu'en tous cas lui, sir R. Peel, “ ne rachèterait pas la confiance qu'il avait trahie, à ce qu'on disait, par la plus légère expression de repentir sur la route qu'il avait suivie.” La question préalable—la forme la plus polie du rejet—fut proposée par sir James Graham et adoptée à une majorité de 78 voix.

Le moment était venu de renouveler la motion annuelle sur la loi céréale, que M. Villiers présentait depuis tant d'années avec une persistance infatigable. Il s'était fait le gardien parlementaire des principes du libre échange, à une époque où ils étaient négligés, méconnus, impopulaires. Peu à peu, il avait vu l'opinion publique, instruite et guidée par des hommes de talent et d'énergie, se rallier à eux, et leur vérité reconnue par des adeptes nombreux, non seulement parmi la masse du peuple anglais, mais aussi parmi les hommes d'Etat les plus éminents de l'Angleterre. Il allait maintenant, en 1845, soumettre sa proposition aux suffrages d'une assemblée dont la majorité, il le savait d'avance, partagerait ses vues théoriques, mais refuserait néanmoins son appui à sa motion. Il se consolait en pensant que les convictions resteraient et que les voies finiraient par changer.

Ce fut le 10 juin que M. Villiers demanda la formation d'un comité général dans le but d'examiner les résolutions suivantes : “ 1o La loi céréale restreint l'offre de la nourriture et empêche le libre-échange des produits du travail. 2o Elle est donc préjudiciable au bien-être du pays, spécialement à celui des classes laborieuses, et elle est restée sans effet pour ceux au bénéfice de qui elle fut créée. 3o Il est utile que toutes les restrictions sur les grains (étrangers) soient dès maintenant abolies.”

La discussion ne présenta rien de nouveau, car tous les arguments pour et contre avaient été épuisés, et le sujet était usé jusqu'à la corde. M. Villiers

conclut en disant que, si les agriculteurs pouvaient montrer qu'ils supportaient des charges spéciales et exceptionnelles, ils n'avaient qu'à présenter un bill que le gouvernement accueillerait comme il voudrait, pourvu que ce ne fût pas en élevant le prix de la nourriture du peuple.

Sir James Graham ne nia pas que, dans son opinion, il était expédient de mettre, par une politique progressive et prudente, notre système de lois céréales mieux en rapport avec les principes saluaires qui gouvernaient notre législation en ce qui concernait les autres départements industriels, mais il s'opposait entièrement au brusque changement demandé par M. Villiers. M. Bright savait qu'au vote son parti se trouverait en minorité, mais les minorités dans cette Chambre sont souvent devenues des majorités, et il ne désespéra pas de voir se produire une fois de plus ce résultat. M. G. Bankes regardait comme “ très injuste, de la part des manufacturiers, d'essayer d'enlever aux propriétaires fonciers la protection dont ils jouissaient depuis tant d'années.” M. Cobden, en réponse à l'accusation de témérité portée contre la Ligue, demanda si jamais on avait vu pareille témérité que de laisser un peuple de 27 000 000 d'hommes avec un magasin de 8 700 000 hectolitres de froment étranger pour le préserver de la famine en cas de mauvaise récolte. Lord John Russell déclara “ qu'il voyait la chute de la loi céréale, non seulement au talent avec lequel on l'attaquait, mais à la manière dont elle était défendue à la Chambre.” Sir Robert Peel insista sur la nécessité des précautions et de la prudence. Il ne pouvait, dit-il, s'associer à une proposition “ qui impliquait le mépris complet de ces considérations dans l'application du principe du libre échange.” La motion fut repoussée par 254 voix contre 122.—(A continuer.)

—:o:o:—

Des gisements d'or d'une certaine importance vient d'être découverts dans l'est de la Sibérie. Ils se trouvaient dans les environs de Chumikan et de Ayan, ainsi que l'indique un télégramme de Wladivostok. Outre ces gisements, qui ont un grand développement, on aurait de l'or en plusieurs points du cours de la rivière Aikashra, or enlevé aux roches éruptives avoisinantes. Ceci tend à démontrer que les déserts de la Sibérie nous réservent plus d'une surprise et que la nouvelle voie ferrée, construite par les Russes vers la Chine à travers ces déserts, verra plus d'une industrie se créer et se développer sur son parcours.

—o:o:—

CLOTURE DE LA NAVIGATION

Arrivés dans le port de Québec

25 nov.—SS Otter, Bernier, Pointe aux Esquimaux, etc., A. Fraser & co, passagers, et car. gén.

—Pollino, Lachance, Sydney, Ross & co, charbon.

26 nov.—SS Campana, Baquet, Pictou, et ports intermédiaires, Québec, SS Co, passagers et car. gén.

Acquittés

23 nov.—SS European, Birnie, Liverpool, Ross & co.

—Greta Holme, Holmes, Boulogne, H Kennedy.

—Forest Holme, Kirpatrick, Liverpool, H Kennedy.

—Frey, Beutzen, Londres, H Fry & co.